

Questionnaire de consultation concernant le projet de nouvelle loi sur la police du commerce et les établissements publics (LPCEP)

1. Identification de l'entité consultée :

Entité consultée (Merci d'indiquer les coordonnées de la personne à contacter en cas de question de notre part suite à votre réponse) :

Parti socialiste – Avenue de la Gare 3- 2000 Neuchâtel - contact : Anne Tissot

2. Avis quant aux objectifs de la réforme :

Les objectifs de la réforme sont détaillés au point 3.1. du rapport. Ils sont repris ci-après en vous demandant de bien vouloir indiquer votre avis pour chacun d'eux :

2.1 « Alléger les contraintes administratives et financières pesant sur le secteur de l'hôtellerie-restauration »

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

2.2. « Assurer un financement stable et durable des subventions versées par les collectivités publiques à Tourisme neuchâtelois »

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

2.3. « Saisir l'opportunité de cette révision pour traiter les propositions parlementaires en cours », à savoir :

- Traiter la question des heures d'ouverture des magasins pour elle-même
- Traiter la question de la vente d'alcool à l'emporter la nuit et, de manière générale, dans les stations-service

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

2.4. Remarques concernant les objectifs :

3. Avis quant aux contraintes fixées par le Conseil d'Etat :

Outre le cadre légal auquel le projet doit se conformer, le Conseil d'Etat a fixé des contraintes en termes d'effets financiers pour les partenaires touchés. Ces éléments sont détaillés au point 3.2.2. du rapport. Ils sont repris ci-après en vous demandant de bien vouloir indiquer votre avis pour chacun d'eux :

3.1 « Garantie au minimum du maintien des montants mis à disposition de Tourisme neuchâtelois par les collectivités publiques »

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

3.2. « Suppression d'une redevance perçue sur la base du chiffre d'affaires des établissements publics et baisse significative des montants à charge du secteur de l'hôtellerie-restauration »

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

3.3. « Neutralité financière pour les communes prises dans leur ensemble » :

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

3.4. « Péjoration modérée des finances de l'Etat, en phase avec les économies réalisées par anticipation dans le fonctionnement du service du commerce et des patentes (devenu office au 1.1.2008) » :

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

3.5. Remarques concernant les contraintes :

4. Avis quant aux mesures nouvelles :

Les mesures nouvelles sont présentées au point 3.3. du rapport. Merci de bien vouloir indiquer votre avis pour chacun d'elle.

4.1. Régime d'autorisation pour les établissements publics

Le régime d'autorisation que le Conseil d'Etat propose de maintenir pour tous les établissements publics vise à conserver une capacité de contrôle de l'Etat, afin de promouvoir l'ordre, la tranquillité, la sécurité, la santé et la moralité publics. Les détails en sont exposés au point 3.3.1. du rapport.

4.1.1. Etes-vous favorable au maintien d'un régime d'autorisation ?

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

4.1.2. Si oui, le modèle proposé convient-il, avec les simplifications apportées en regard de la situation en vigueur aujourd'hui ?

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

4.1.3. Si vous êtes opposés, pourquoi, ou si vous avez des réserves ou des remarques, lesquelles ?

4.2. Redevances perçues auprès des commerces et établissements publics

La redevance sur la vente et le débit d'alcool fait l'objet du point 3.3.2. du rapport.

4.2.1. Etes-vous favorable à ce que les établissements publics soient soumis à une redevance sur le débit de boissons alcooliques, comme le sont déjà les commerces de détail pour la vente à l'emporter ?

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

4.2.2. Si vous êtes opposés, pourquoi?

4.2.3. Etes-vous favorable à ce que le taux appliqué pour la vente ou le débit de boissons fermentées soit unifié ?

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

4.2.4. Si vous êtes opposés, pourquoi?

4.2.5. Etes-vous favorable à ce que le taux appliqué aux établissements publics soit différencié en regard de celui qui frappe la vente à l'emporter, considérant que la part de service est supérieure dans un établissement public ?

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

4.2.6. Si vous êtes opposés, pourquoi?

4.3. Extension des heures d'ouverture des magasins

La proposition du Conseil d'Etat fait l'objet du point 3.3.3. du rapport. Merci d'indiquer votre avis :

4.3.1. Pensez-vous que l'élargissement proposé par le Conseil d'Etat est globalement :

Excessif X Adéquat Insuffisant Sans avis

4.3.2. Etes vous favorable à la suppression de l'obligation de fermer les magasins un demi-jour par semaine en plus du dimanche ?

Favorable X Indifférent Opposé Sans avis

4.3.3. Etes-vous favorable à l'extension des heures d'ouverture du lundi au vendredi jusqu'à 19h00 ?

Favorable X Indifférent Opposé Sans avis

4.3.4. Avez-vous des remarques concernant les heures d'ouverture ?

Le PS n'est pas particulièrement favorable à l'extension des heures d'ouverture des magasins jusqu'à 19h00, surtout si on se place du point de vue des travailleurs et des travailleuses du secteur

de la vente. Le cas échéant, nous invitons le Conseil d'Etat à réfléchir aux adaptations que cela impliquerait pour un certain nombre de prestations publiques (adaptation des horaires de transports publics et des crèches). Le PS est franchement opposé à l'ouverture jusqu'à 20h00 le jeudi.

4.4. Shops des stations-service et accès aux boissons alcooliques

Les propositions du Conseil d'Etat concernant les shops des stations-service et les restrictions d'accès aux boissons alcooliques font l'objet des points 3.3.4. et 3.3.5. du rapport. Merci d'indiquer votre avis :

4.4.1. Etes-vous favorable à la limitation de la surface commerciale des shops des stations-service qui ouvrent en-dehors des heures d'ouverture des magasins ?

X Favorable Indifférent Opposé Sans avis

4.4.2. Etes-vous favorable à ce que les shops des stations-service n'aient plus le droit de vendre de l'alcool ?

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

4.4.3. Etes-vous favorable à l'interdiction généralisée de vendre de l'alcool à l'emporter entre 21h00 et 07h00 ?

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

4.4.4. Avez-vous des remarques ?

4.5. Nouveau système de financement de Tourisme neuchâtelois

Le nouveau système de financement de Tourisme neuchâtelois est présenté au point 3.3.6. du rapport.

4.5.1. Etes-vous favorable à la nouvelle contribution paritaire Etat-communes ?

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

4.5.2. Etes-vous favorable à la hausse proposée de la taxe de séjour ?

Favorable Indifférent Opposé Sans avis

4.5.3. Avez-vous des remarques ?

5. Appréciation d'ensemble :

En prenant en compte l'ensemble des tenants et aboutissants du projet, considérez-vous qu'il répond à vos attentes?

Pleinement En partie Pas du tout Sans avis

ou pour toute autre question, merci de bien vouloir contacter :

M. J.-N. Karakash, Conseiller stratégique

**Secrétariat général du département de l'économie
Château, 2001 Neuchâtel**

Courriel : Jean-Nathanael.Karakash@ne.ch - Tél. : 032.889.48.01